

Marie Moret à Henri Buridant, 7 décembre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 3 p. (261v, 262r, 263r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 7 décembre 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54637>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 décembre 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

Description

Résumé Marie Moret remercie Henri Buridant de ses divers envois et revient sur les numéros de novembre 1899 du *Devoir* mis de côté : c'est à Raoul Maurin qu'il faut

cesser l'envoi, et non à monsieur Martin de Saint-Didier (Vaucluse). Marie Moret a appris par Émile Venet qu'Émile Tettier avait commencé les travaux de jardinage dans sa propriété de Lesquielles avant d'être employé chez une autre personne temporairement, qu'il a préféré utiliser des plants [d'ifs] déjà présents dans un bosquet du jardin plutôt que d'en acheter de nouveaux et que le puisement de l'eau de la citerne par la mairie pour les travaux de l'école de Lesquielles se déroulent comme prévu. Marie Moret demande à son correspondant si sa fille Marie possède dans sa bibliothèque l'ouvrage *La justice des choses* et se propose de lui offrir. Dans le post-scriptum, Marie Moret signale à Henri Buridant que le journal *Les États unis d'Europe* indique que la correspondance doit être adressée à Émile Arnaud à Luzarches, mais elle souhaite continuer de servir à Berne *Le Devoir*. Support La copie de la lettre utilise le papier du registre de correspondance orienté dans le format portrait.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Amitié](#), [Économie domestique](#), [Jardins](#), [Librairie](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Arnaud, Émile \(1864-1921\)](#)
- [Buridant, Marie \(1887-1963\)](#)
- [Hetzell et Cie](#)
- [Houdin \[monsieur\]](#)
- [Martin, Pierre](#)
- [Maurin, Raoul](#)
- [Paray \[monsieur\]](#)
- [Ruyssen, Théodore \(1868-1967\)](#)
- [Tettier, Victor Jean-Baptiste Émile \(1829-1901\)](#)
- [Venet-Baudeville, Émile](#)

Œuvres citées

- [B. \(Lucie\), *Les aventures d'Édouard et la justice des choses*, Paris, J. Hetzel, 1875.](#)
- [Les États-Unis d'Europe : organe de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, Berne, 1868-1939.](#)

Lieux cités

- [Berne \(Suisse\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)
- [Luzarches \(Val-d'Oise\)](#)
- [Saint-Didier \(Vaucluse\)](#)
- [Sète \(Hérault\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024